

[ACTUALITES CONCURRENCE]

Concentrations

Reprise de certains actifs du groupe Doux

Par une décision n°13-DCC-13 du 12 février 2013, l'Autorité de la concurrence (« Adlc ») a autorisé, la prise de contrôle de certains actifs du groupe Doux par la société Glon Sanders Holdings.

L'Adlc a en effet estimé que « *la faiblesse des parts de marché de la société de la nouvelle entité et l'existence de concurrents importants permet d'écartier tout effet unilatéral lié à l'opération sur les marchés de la commercialisation de viande fraîche de volaille* ».

<http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/avisdec.php?numero=13-DCC-13>